

NOTE DE SERVICE N°1

du 31 août 2009

Sommaire :

1. Renseignements pratiques

- 1.1. Equipe de circonscription
- 1.2. Réunion de rentrée des Directeurs
- 1.3. Clés OTP
- 1.4. Fiche « école »
- 1.5. Enquête de rentrée
- 1.6. Plan de formation continue 2009-2010

2. Santé

- 2.1. Grippe A/H1N1

3. Aide(s) aux élèves en difficulté

- 3.1. Point sur la sédentarisation des RASED
- 3.2. Fonction des personnels sédentarisés des RASED
- 3.3. Dispositifs spécifiques

Nom-Prénom	Date de la communication	Signature

La présente note de service doit être communiquée à tous les enseignants de l'école (membres des RASED, remplaçants, stagiaires...). Elle doit ensuite être conservée et archivée.

L'inspecteur,



J.M. YANKLER

*Au seuil de cette nouvelle année scolaire, j'espère que chacun(e) aura pu tirer profit de ses vacances pour se reposer et se ressourcer, comme il se doit. C'est avec plaisir que tous les membres de l'équipe de la circonscription vont vous retrouver et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans cette circonscription. Parmi eux, Laurence DECHENAUD (jusqu'alors EMF à l'école maternelle du Charmois à Vandoeuvre) succède à Rémy HAYDONT (désormais IEN en charge de la circonscription de Verdun) en tant que Conseillère Pédagogique EPS. Sauf (très mauvaise) surprise maintenant, nous devrions aussi retrouver Sandrine MAL TRUD comme Secrétaire, à compter du 01 septembre.
Bonne rentrée à toutes et à tous !*

JM VINKLER

IEN Vandoeuvre

1. Renseignements pratiques

1.1. Equipe de circonscription

Je vous invite à vous reporter au site de la circonscription pour y prendre connaissance de la composition de l'équipe de la circonscription, des horaires de fonctionnement du secrétariat et des différentes coordonnées utiles pour nous joindre.

1.2. Réunion de rentrée des Directeurs

Comme convenu avec les Directeurs en place l'an passé, la réunion de rentrée des Directeurs est prévue le :

**mardi 01 septembre 2009
à 16h30
dans les locaux de l'inspection
à Vandoeuvre**

1.3. Clés OTP

Pour les Directeurs nouvellement nommés, le nécessaire sera fait à l'occasion de la réunion de rentrée des Directeurs, afin de pouvoir bénéficier de l'attribution d'une clé OTP, en vue de l'utilisation de « Base élèves ».

1.4. Fiche « école »

Vous trouverez, annexée à la présente note de service, une « fiche école » à renseigner précisément. Quand cela sera possible, les Directeurs pourront me la remettre renseignée, le jour de la réunion de rentrée des Directeurs. Dans le cas contraire, elle sera à me retourner pour le **lundi 07 septembre 2009, délai de rigueur.**

1.5. Enquête de rentrée

Je vous rappelle que le constat de vos effectifs de rentrée (élèves inscrits et élèves présents) sera à faire remonter par le biais d'une enquête rapide, à remplir en ligne sur le site de l'Inspection Académique, **avant le lundi 07 septembre 2009 à midi** (un message spécifique a été adressé aux écoles, à ce sujet).

1.6. Plan de formation continue 2009-2010

Le serveur GAIA sera ouvert **jusqu'au 15 septembre inclus** pour les inscriptions individuelles.

Une nouveauté cette année : **il n'y aura qu'une seule campagne d'inscription pour tous les stages de l'année scolaire.**

Vous pourrez vous reporter à la note de service du 18 juin 2009, sur le site de l'Inspection Académique (espace professionnel/vie professionnelle/formation), à ce sujet.

2. Santé

2.1. Grippe A/H1N1

Vous vous reporterez utilement au **BOEN n° 31 du 27/08/2009**, à ce sujet.

Un encart spécifique comporte 3 circulaires complémentaires :

- ✓ impact sur le milieu scolaire et conduite à tenir
- ✓ rôle des personnels de santé
- ✓ diffusion des gestes barrières dans les classes.

Une lecture individuelle attentive en est impérative, de la part de tous les membres de la communauté éducative (enseignants dans les classes, remplaçants, membres des RASED, ATSEM, EVS ...).

A noter, également, le **BOEN spécial n° 8 du 18/12/2008** relatif à la lutte contre la pandémie grippale, qui peut, lui aussi, être consulté.

Nous aborderons bien évidemment le sujet, en réunion des Directeurs.

3. Aide(s) aux élèves en difficulté

3.1. Point sur la sédentarisation des RASED

Je rappelle qu'un certain nombre de postes RASED ont été sédentarisés, dans le cadre des opérations de carte scolaire, en 2008 - 2009. Je souhaite vous informer, ici, du bilan de cette opération, pour la circonscription, et je réunirai prochainement les membres des RASED, pour définir avec eux les nouvelles modalités de fonctionnement devant en découler.

➤ Postes sédentarisés face à élèves

- 1 poste «maître E » du RASED du Charmois, sédentarisé à l'école élémentaire du Charmois à Vandoeuvre.
- 1 poste «maître E » du RASED Europe – Nations à Vandoeuvre, sédentarisé à l'école élémentaire P. Bert à Vandoeuvre.

➤ Poste sédentarisé dans 2 écoles

- 1 poste «maître E » du RASED de Ludres, sédentarisé dans les écoles du Charmois et Brossolette, à Vandoeuvre.

3.2. Fonction des personnels spécialisés des RASED

Vous vous reporterez utilement au **BOEN n° 31 du 27/08/2009**, à ce sujet.

3.3 Dispositifs spécifiques

Les divers dispositifs existants (PPRE, APE, stages RAN) seront reconduits dans les mêmes conditions d'organisation que l'an passé, cette année. Concernant plus particulièrement l'APE, les projets de fonctionnement seront donc à me faire parvenir pour validation.

Nous en reparlerons lors de la réunion de rentrée des Directeurs.

Je rappelle aussi que l'accompagnement éducatif ne sera pas généralisé à toutes les écoles élémentaires, comme initialement envisagé, à l'occasion de la présente rentrée. Il sera uniquement poursuivi dans les écoles élémentaires relevant d'un réseau de réussite scolaire (ZEP / REP).